



# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES CLUBS

Samedi 19 Novembre 2022 à 09H00

Amphithéâtre de l'I.R.A. de BASTIA

---

L'assemblée Générale Ordinaire des Clubs s'est tenue le **Samedi 19 Novembre 2022** à l'Amphithéâtre de l'I.R.A. de BASTIA à partir de 09H00.

**Le Comité Directeur était composé de mesdames et messieurs :**

- MORACCHINI Jean René, Président
- BASTERI Dominique, Vice-Président
- EMMANUELLI Antoine, Vice-Président
- RISTERUCCI Franck, Vice-Président
- SORBARA Michel, Vice-Président
- AIROLA Jean Luc, Secrétaire Général
- GRASSI Didier, Secrétaire Général Adjoint
- PAOLACCI Jean François Trésorier
- CASANOVA François
- DEBRAY Dominique
- FERRANDI Henry
- GARDELLA Sandra
- MARIOTTI Pierre
- PELE Cédric
- PERFETTI Jean Claude
- PERI Jeanne
- PROFIZI Patrick
- ROMBALDI Antoine

**Excusés :**

- Dr ANTONINI Danielle, Membre
- M. MARIOTTI Pierre

**Assistent :**

- M. NINU Marc (Commissaire aux Comptes)
- M. SALADINI David, Directeur Administratif
- M. FONTANA Pierre, Conseiller Technique Régional
- M. GAGLIARDI Nicolas Conseiller Technique Régional
- M. VAUZELLE Yohann Conseiller Technique Départemental
- M. BERNARDI Jean François, Responsable Référent I.R.2.F.
- Mmes OLMETA Marie-Ange - LUCCIONI Stéphania et LODI Ginette (Secrétaires L.C.F.)

## ORDRE DU JOUR

- Appel des délégués
- Allocutions du Président et personnalités présentes
- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 04 Décembre 2021
- Médailles
- Réception USJ FURIANI
- Intervention Ismaël TRIKI « Associu Sporting Bastia 92 »
- Rapport moral → Jean-Luc AIROLA
- Approbation du Rapport Moral par l'Assemblée
- Rapport financier → Jean-François PAOLACCI
- Rapport du Commissaire aux Comptes → Marc NINU
- Approbation des Comptes par l'Assemblée
- Budget Prévisionnel → Jean-François PAOLACCI
- Approbation du Budget par l'Assemblée
- Modification des règlements
- Incivilités
- Questions diverses

**NORD**

**Clubs Libres Présents :**

SC BASTIA (CAFFAREL François) – AS FURIANI AGLIANI (GIANNETTINI Jean-François) - USC CORTENAIS (PAOLI Pascal) – FC BALAGNE (NAVARRO) – GALLIA CL (PERFETTI Jean-Claude) – FC BORGIO (EMMANUELLI Antoine) – FJEB (NEGRONI Jean-Luc) – AS CASINCA (PAOLI Pascal) – AS NEBBIU CD (GIANNETTINI) – AS STA REPARATA (BENEDETTI Charles) – FC COSTA VERDE (BENEDETTI Charles) – ASC PIEVE DI LOTA (FITY Serge) - GFCBL (SORIANO Jean Daniel) – AS GHISONACCIA PRUNELLI (ANDREANI Antoine) – ORIENTE FC (NICOLAI Jean-Marc)

**Clubs Libres Absents :**

AS CAPICORSU – JS MONTICELLO – ESPOIR CLUB BASTIAIS – FC LUPINU – US VEZZANI – FC U NIOLU – AS STADE BASTIAIS – SQUADRA LUMIACCIA – FC PONTE LECCIA MOROSAGLIA – AS CALENZANA – AS ANTISANTI

**Clubs Vétérans Présents :**

FC BASTIA ERBAJOLO (DUCREUX Olivier) – FC IGESA (JOANNIDES Alexandre) - FC BEVINCU (BATESTTI André) – RC PONTE LECCIA (PAOLI Philippe) – AS HOSPITALIERE BASTIA (MARCELLI Patrick) – ASPEN (BERTONCINI Xavier) – US PIETRANERA (BERTONCINI Xavier) – I STORTI DI U BALLO (FAIS Tonello) – SC FINANCES (CAFFAREL François) – NEW TEAM CORSICA (PASTOR Florian)

**Clubs Vétérans Absents :**

JS CALVI – SC FANGO – AS CONSERVERIE CASATORRA – OL. CORSIKANAKY – ASC STA MARIA DI LOTA MANDRIALE – US TOGA – BRANDO FC – GHJUVENTU BASTIACCIA – AS SPENGHJIFOCHI

**Club Futsal et Féminine Présents :**

FEMININE ESPRIT CLUB BASTIAIS (MOSCONI Alain) - US JEUNESSE FURIANI (PRESCELTI Jean-Marie)

**Clubs Futsal Absents:**

BASTIA CENTRE – A SCOLA FUTSAL BASTIA – CLUB OMNIPOINTS ILE ROUSSE – BASTIA AGGLOMERATION FUTSAL

**Club Loisir Présent :**

AS. SPORTING BASTIA 92 (TRIKI Isamël)

**Clubs Libres Présents :**

AC AJACCIO (ETTORI SANTONI Sandra) – GFC AJACCIO (PETTINATO Joseph) – FC BASTELICACCIA (AGOSTINI Thierry) – AFA FA (PAOLI Philippe) – SC BOCOGNANO GRAVONA (RISTERUCCI Franck) – SQUADRA VALINCU ALTA ROCCA RIZZANESE (SANTUCCI Jérôme) – FC ECCICA SUARELLA (ETTORI SANTONI Sandra) – AS CARGESE (ZANETTACCI Stéphane) – EG SALINES (GARDELLA Sandra) – AS PORTO VECCHIO (BENEDETTI Charles) – JSA 5EME CANTON (GARDELLA Sandra) – ASC CANNES (PETTINATO Joseph) -

**Clubs Libres Absents :**

SUD FC – US VICO – PERI FC – AS PIETROSELLA

**Club Vétéran Présent :**

AS ALATA (ZANETACCI Stéphane)

**Clubs Vétérans Absents :**

CCI AJACCIO – TARAVU BALLO – AS POLICE NATIONALE AJACCIO – AFA R. COMMERCANTS – TOUS POUR CHACUN – AS ENTRAIDE EQUIPEMENT CORSE DU SUD – CA UNIFIE – AM. AIR FRANCE – AS AIACCINU

**Club Foot/Entreprise Présent :**

ENTEPRISES OCANAISES (AGOSTINI Thierry)

**Clubs Foot/Entreprise Absents :**

US COM. BASTELICA – AS PIETROSELLA – AS TROTTTEL – SQUADRA VALINCU ALTA ROCCA RIZZANESE – FC BASTELICACCIA CORPO – AS SAPEURS POMPIERS CORSE DU SUD – AS CALCATOGGIO – FC VICTORIA – FC VALLEE DU PRUNELLI – AS DI A SOCCIA

**Club Futsal Présent :**

AS QUARTIER JARDINS DE L'EMPEREUR

**Clubs Futsal Absents:**

JS BONIFACIENNE BALMINTON – JS DU VAZZIO – AM AJACCIO

**Clubs Loisir Absents :**

PORTICCIO FOOT VOLLEY – AS AJACCIO FUTEVOLEI – ACADEMIE SPORTS AJACCIO – IPANEMA FUTEVOLEI AIACCIU – AS ASPTT AJACCIO

**Nombre Total des Voix : 357 voix**

**Voix exprimées : 239 voix**

**Quorum : 119 voix**

**Le quorum étant atteint (un tiers des voix soit : 119 voix) le Secrétaire Général de la Ligue M. AIROLA Jean-Luc déclare l'Assemblée ouverte.**

## ALLOCUTION DU PRESIDENT ET DES PERSONNALITES PRESENTES

Bonjour et bienvenue !

Permettez-moi tout d'abord de remercier Monsieur le directeur de l'IRA de BASTIA, qui met gracieusement à notre disposition cet amphithéâtre, pour assurer la bonne tenue de notre assemblée générale.

Je veux aussi saluer la présence de Monsieur Didier GRASSI, représentant Mr le maire de Bastia et Mr le directeur de l'IRA.

Après 3 années de crise sanitaire qui nous ont perturbés sportivement et ont été douloureuses pour certains, nous avons retrouvé avec plaisir le chemin des terrains et bouclé la dernière saison, avec des contraintes que nous avons surmontées tous ensemble.

Nous approchons le nombre de licenciés d'avant pandémie, car l'engouement pour le football est toujours aussi fort.

Mais ce retour des licenciés tient surtout à vous, Présidents, bénévoles, éducateurs et arbitres qui grâce à votre implication avez continué à œuvrer au sein de votre club, dans des conditions particulièrement difficiles.

Je citerai aussi tous les salariés, membres des commissions et du comité directeur de notre ligue qui ont continué leur activité, sans céder au découragement.

Aujourd'hui la fédération traverse une crise, avec des accusations plus ou moins fondées, dans l'attente des conclusions de l'audit diligenté par le ministère de la jeunesse et des sports.

Des incidents ont aussi émaillé des rencontres de ligue1, et l'image de notre sport en est écornée, d'autant plus que la coupe du monde au QATAR suscite aussi de nombreuses critiques bien tardives, lorsque l'on sait que le choix du QATAR est intervenu en 2010.

Mais on oublie que le football naît souvent dans des petits clubs, avec des bénévoles à leur tête et que le rôle sportif, social et éducatif du club « lieu de vie » devrait être beaucoup plus mis en avant que l'argent, qui est donné à certains joueurs professionnels.

Cette année, notre ligue a fêté son centenaire et a rendu hommage à tous ceux, qui depuis le premier jour ont cru à la naissance et aux valeurs de notre football.

Nous avons réussi à ramener notre R1 masculine à douze équipes, sans rétrogradation de club de N3, ce qui facilite la gestion du calendrier et rend ce championnat plus attractif, avec une lutte indécise pour le titre.

La réforme des championnats nationaux, nous ramènera à l'ancienne formule pour repositionner le National 3, en véritable championnat fédéral géré par la FFF et pour les féminines, il n'y aura plus qu'un groupe en D2 et création d'une D3 à deux groupes.

Toutefois, si le nombre de nos licenciés progresse et nous permet de revenir à une situation d'avant Covid, il n'en est pas de même de nos arbitres, et nous avons de plus en plus de mal à couvrir les rencontres, toutes disciplines confondues.

Notre commission régionale fait un excellent travail, mais rien ne pourra réussir sans l'implication des clubs.

Des initiatives sont prises par la fédération pour recruter et fidéliser des arbitres, et j'ajoute qu'exprimer du respect et de la considération envers le corps arbitral est important pour entretenir des relations positives.

De plus, pour mieux protéger ses mineurs, la Fédération française de football a mis en place un dispositif de vérification des antécédents de ses bénévoles et éducateurs, en matière d'agressions sexuelles ou de violence.

Il s'agit de vérifier si ces personnes n'ont pas leur nom inscrit sur le fichier judiciaire national des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS) et si elles ne font pas l'objet de mesures de restrictions de contact avec les mineurs.

Pour terminer, je voudrais dire et j'insiste, que notre ligue est au service de tous les clubs, petits et grands, du Futsal au football traditionnel masculin ou féminin et que seule l'application des règlements en est la garantie.

Si la ligue est au service de tous, elle ne peut tolérer des comportements dangereux et préjudiciables pour les acteurs, les clubs et l'institution.

Or actuellement les incidents se multiplient et bien évidemment, il convient d'y mettre un terme dans l'intérêt de tous.

Avant de donner la parole à nos invités et d'entamer nos travaux, je voudrais avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés au cours de la saison écoulée.

Merci de respecter une minute de silence en leur mémoire !

**M. Didier GRASSI, représentant le Maire de Bastia et le Directeur de l'I.R.A. prend la parole**

Remerciements pour l' invitation au nom du Maire de Bastia et du Directeur de l' I.R.A. qui ont toujours autant de plaisir de retrouver cette Assemblée Générale sur notre territoire.  
Souhaitent à tous une très bonne assemblée !

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS DU 04 Décembre 2021

*Ce PV est en ligne sur le site et ne fait l'objet d'aucune remarque*

**Approuvé à l'unanimité**

## MEDAILLES

### Médailles Fédérales Promotion 2022

#### **ARGENT :**

- FITY Serge : *remise par Dominique BASTERI (Vice-Président LCF)*
- BERNACCHI Marcel : *remise par Didier GRASSI (Secrétaire Général Adjoint)*
- PETTINATO Joseph : *remise par Jean-Claude PERFETTI (membre C.D.)*

#### **VERMEIL :**

- BENEDETTI Charles : *remise par Jean-René MORACCHINI (Président LCF)*

#### **OR :**

- CATANI Michel : *remise par Cédric PELE (membre Comité Directeur LCF)*

## RECEPTION USJ FURIANI

Michel SORBARA, Vice-Président de la Ligue remet à l'US JEUNESSE FURIANAISE une récompense pour sa victoire de la COPA COCA-COLA FUTSAL 2012.

Remerciements de la part du Président de l' USFJ pour tout le soutien apporté par la Ligue pour cette discipline.

## INTERVENTION ISMAEL TRIKI « ASSOCIU SPORTING BASTIA 92 »

Ismaël TRIKI avait sollicité le Comité Directeur de la Ligue pour un partenariat avec son association, afin de récupérer les chaussures de football devenues trop petites pour nos jeunes licenciés et les distribuer à des enfants des quartiers très défavorisés du Maroc.

Un courrier a été adressé à tous les clubs par le Président de la Ligue le 25 octobre 2022.

Ismaël TRIKI présente cette toute jeune association « Associu Sporting Bastia 92 » constituée le 4 mai dernier, des retrouvailles des joueurs du Sporting des années 92, 93 et 94 autour des célébrations du 30ème anniversaire de la catastrophe de Furiani ».

Il fait part de ses projets et précise que le Consulat du Maroc est également partenaire avec sa majesté le Roi du Maroc.

« Très fier et très reconnaissant pour toute l' aide apportée pour mon pays », par la Ligue et les clubs.

## RAPPORT FINANCIER ⇨ Jean-François PAOLACCI

Le Trésorier de la Ligue Jean-François PAOLACCI donne quelques explications, notamment sur le résultat négatif expliqué par les aides attribuées aux clubs suite au Covid (licences, engagements) et la réception et l'édition du Livre des 100 ans de la Ligue.

Il rappelle que ce déficit maîtrisé (environ 34 000 euros), fait suite à un excédent de 142 257 euros pour la saison précédente.



## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES → MARC NINU

M. Marc NINU Commissaire aux Comptes fait lecture du rapport :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CORSE DE FOOTBALL relatifs à l'exercice clos 30/06/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Adoptés à l'unanimité

## BUDGET PREVISIONNEL → Jean-François PAOLACCI

M. Jean-François PAOLACCI Trésorier de la Ligue, précise que le Budget Prévisionnel est équilibré et le soumet à l'approbation, en l'absence de questions.

Adopté à l'unanimité.

## RAPPORT MORAL ⇨ Jean-Luc AIROLA, Secrétaire Général

Le Secrétaire Général de la Ligue Jean-Luc AIROLA trace les grandes lignes de son rapport moral, consultable sur le site de la Ligue, qui ne fait pas l'objet de remarques.

Approuvé à l'unanimité

## MODIFICATION REGLEMENTS :

**ARTICLE 5 du Règlement Particulier des Compétitions : COUPE DE CORSE**

**ARTICLE 3 du Règlement Particulier des Compétitions : CHALLENGE D'ENCOURAGEMENT Alex STRA**

**ARTICLE 2 : Règlement Particulier du Football Féminin : COUPE DE CORSE et CHALLENGE**

**Création de l'ARTICLE 17 : Règlement Particulier du Futsal**

- ✚ Explications de M. Jean-Luc AIROLA : suppression des prolongations sauf en Finale pour les Coupes, Challenges, Futsal et Féminin : un seul vote pour ces règlements.

**Adopté à l'unanimité**

**ARTICLE 3 : Règlement Particulier des Compétitions – Règlement Général des Compétitions Régionales de Jeunes « COMPETITIONS OFFICIELLES »**

**ARTICLE 16 : Règlement Particulier des Compétitions – Règlement Général des Compétitions Régionales de Jeunes « PARTICIPATION »**

Interventions :

- + M. PACE (US GHISONACCIA)
- + Mme PERI Jeanne (CD / CRJ)

Adopté à l'unanimité

**INCIVILITES :**

Le Président de la Ligue fait un rappel du fonctionnement des Commissions juridiques de la Ligue, à la suite nombreux incidents sur les terrains.

Par souci de prévention, il propose des réunions avec les Présidents des clubs R1/R2 et R3/R4.

L'Assemblée étant d'accord sur le principe, la Ligue mettra en place ces réunions préventives, avec des membres du Comité Directeur et des représentants des officiels.

**QUESTIONS DIVERSES :**

Jean-René MORACCHINI propose aux clubs d'intervenir s'ils le souhaitent.

- + Antoine ANDREANI (US GHISONACCIA) pose une question sur les frais engendrés par les délégués, venant souvent de loin et propose des formations de délégué appartenant aux clubs, afin de limiter les frais.

Peut-on être mettre en place une formation pour que chaque club puisse prendre le rôle de délégué ?

- + Jean-René MORACCHINI répond que dans le cas d'incidents graves, le délégué du club se trouverait en position inconfortable et propose de revenir sur cette proposition, lors des réunions sur les incivilités.

- ✚ Dominique DEBRAY intervient en qualité de délégué régional et fédéral et précise que l'absence de délégués serait très ennuyeuse pour la C.R.D.

## MOTION DEPOSEE PAR LE FEMININE ESPRIT CLUB BASTIAIS (FECB)

Alain MOSCONI, président du FECB, présente sa motion et donne des explications :

La modification du règlement voté par l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Football du 18 juin 2022, concernant les modalités d'accession en D3 féminine, effectives pour la saison 2023/2024, en son article 8 prévoit que seules les équipes issues des 12 divisions supérieures des ligues « continentales » sont qualifiées pour disputer le championnat de France D3 féminin. Ainsi, l'Assemblée Générale décide d'exclure du champ d'application de l'accession au troisième niveau D3 le champion R1 2022/2023 de la ligue corse, alors qu'il prévoit l'accession directe pour tous les autres champions R1 de toutes les autres ligues de métropole à la même période. La ligue corse est donc, selon la réforme prévue, la seule ligue à ne pas pouvoir faire accéder en troisième division son champion R1 2022/2023.

Il fait part des différentes interventions politiques, appuyant sa démarche.

Le Président de la Ligue rappelle le Règlement Fédéral d'accès à la D2 Féminine et fait part des nombreux courriers adressés à la Fédération pour permettre au club féminin Champion de R1 de participer aux barrages d'accession à la D2.

Suite à la création de la D3, il informe l'assemblée du dernier courrier du 18 juillet 2022, demandant « l'intégration du champion de R1 Féminin en D3, dès la saison 2023-2024 ».

### Interventions de :

- ✚ Antoine EMMANUELLI (Vice-Président de la LCF)
- ✚ Pascal PAOLI (Président AS CASINCA)
- ✚ Alain MOSCONI (Président du FCEB)

Après débat et quelques modifications, il est procédé au vote.

**Motion adoptée à l'unanimité**

L'Ordre du Jour étant épuisé, Le Président de la Ligue Corse de Football Jean-René MORACCHINI décide de clore cette Assemblée.